

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 17 (1903)

**Heft:** 4

**Artikel:** Les sceaux westphaliens du Moyen-Âge

**Autor:** Lesdain, L. Bouly de

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745180>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

wunderung entgegenbringen konnten, die der früheren Zeit gebührt, so hat doch diese Wappentafel für die Genealogie zweier bedeutender Familien Schlüsse zu ziehen erlaubt, die bald eine Annahme widerlegten, bald eine Vermutung bestätigten.

## Les Sceaux Westphaliens du Moyen-Age.

Par L. Bouly de Lesdain.

(Suite et fin).

En dehors de la haute noblesse, l'usage du sceau semble avoir été peu répandu chez les dames allemandes. Le recueil en contient cinquante-cinq, dont vingt-huit appartiennent à des familles de dynastes. Les plus anciens sont ceux d'Agnès de Rüdenberg, épouse de Godefroid II d'Arnsberg, en 1210<sup>1</sup>; de Sophie d'Oldenburg, épouse d'Othon II de Vechte, en 1240<sup>2</sup>; d'Adelaïde de Ratzeburg, épouse de Louis de Ravensberg, en 1244<sup>3</sup>; d'Adelaïde d'Ahaus, épouse d'Othon IV de Horstmar, en 1259<sup>4</sup>; etc.

Le premier de ces sceaux est très curieux; il montre un chien au-dessus duquel vole un aigle: ce sont les figures, naturalisées, des armes de Rüdenberg et d'Arnsberg. Ceux de Sophie de Vechte et d'Adelaïde de Horstmar montrent une dame debout entre les écus de son père et de son mari. Celui d'Adelaïde de Ravensberg, offre l'image de la dame seule.

Au point de vue du type, les sceaux de femmes peuvent se ramener à quatre catégories.

1<sup>o</sup> *Sceaux équestres.* — Ils représentent la dame en costume de chasse, le faucon sur le poing. On en compte seulement trois. Ils appartiennent à Irmengarde de Berg, femme d'Evrard de la Mark, en 1291<sup>5</sup>, à Hedwige de Lippe, femme d'Othon III de Ravensberg, la même année<sup>6</sup>, et à Beatrix de Rietberg, femme d'Othon IV de Tecklenburg, en 1312<sup>7</sup>. Le premier est muni d'un contre-sceau aux armes modernes de la Mark<sup>8</sup>.

2<sup>o</sup> *Sceaux en pied.* — Ils se rencontrent seulement aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles; ils offrent trois variantes:

dame debout, seule (1244 à 1299)<sup>9</sup>,

<sup>1</sup> Pl. XXVIII, No 5.

<sup>2</sup> Pl. XXXV, No 4.

<sup>3</sup> Pl. XXXV, No 6.

<sup>4</sup> Pl. XXIII, No 4.

<sup>5</sup> Pl. X, No 5.

<sup>6</sup> Pl. XII, No 5.

<sup>7</sup> Pl. XV, No 4.

<sup>8</sup> Pl. XVI, No 2.

<sup>9</sup> Pl. XXV. 6 — XXXI. 5 — XXXV. 6 — XLI. 3 et 7 — 264. 2 et 3.

dame debout tenant un écu (1284 à 1366)<sup>1</sup>,

dame debout entre deux écus (1240 à 1390)<sup>2</sup>.

Lorsque la dame tient un seul écu, celui-ci est aux armes de son mari. Une particularité se remarque pourtant sur les sceaux d'Adelaïde de Sassen-dorf; le sceau de 1357 porte un écu à la roue de moulin des Sassendorf; mais, sur celui de 1366, l'écu est coupé: en chef, un croissant, en pointe, une demi-roue, mouvante de la partition<sup>3</sup>. En 1299, Ermentrude de Kalenberg, épouse de Werner de Wetterburg, supporte un écu à trois miroirs, dont l'origine est inconnue<sup>4</sup>.

Si la dame est accompagnée de deux écus, l'un est naturellement aux armes du mari, l'autre aux armes du père.

Deux sceaux féminins se rattachent encore au groupe des sceaux en pied, sans pouvoir rentrer, rigoureusement parlant, dans l'un ou l'autre des trois subdivisions. En 1308, Richarde, fille d'Othon IV de Tecklenburg, est représentée debout, tenant de la main droite une feuille de nénuphar, et de la gauche un oiseau assez indistinct<sup>5</sup>; le Dr Tumbült y reconnaît un faucon<sup>6</sup>: nous serions plus tenté d'y voir un paon, oiseau qui forme le cimier de son père. En 1317, Mathilde de Lippe, femme de Jean IV de Bentheim, est assise, et tient sur le genou un écu à la rose<sup>7</sup>.

**3<sup>e</sup> Sceaux armoriaux.** — Ils apparaissent seulement en 1318; ils peuvent porter:

un écu simple (1353 à 1402),

un écu parti (1318 à 1452),

un écu écartelé (1370),

deux écus accolés (1351 à 1509).

Sur sept sceaux de la première catégorie, cinq sont aux armes du père<sup>8</sup>. Les deux autres sont incertains: l'un, celui d'Ildegonde, veuve de Thierry Koning, bourgeois de Lemgo, en 1377 (coupé-émanché; en pointe, un W) parce qu'on ne sait rien de cette famille<sup>9</sup>; — l'autre celui de Marguerite de Berg-Ravensberg, femme de Guillaume IV de Juliers, en 1353 (un lion à queue fourchée), parce que Berg et Juliers s'arment également d'un lion<sup>10</sup>.

Dans les écus *partis*, les armes du mari occupent toujours la droite; la

<sup>1</sup> XXII. 5 — XXX. 1 — 264. 3, 5, 8 et 9.

<sup>2</sup> XII. 6 — XXIII. 4 — XXXI. 12 — XXXIII. 5 et 7 — XXXIV. 2 — XXXV. 4 — XXXVI. 5 — XL. 8 — 264. 4, 15, 18 et 21.

<sup>3</sup> Pl. 264, Nos 8 et 9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, No 3.

<sup>5</sup> Pl. XXI, No 1.

<sup>6</sup> T. I, 2<sup>e</sup> partie, *Beschreibung der Tafeln*.

<sup>7</sup> Pl. XXI, No 6.

<sup>8</sup> Pl. 264, Nos 11, 14, 17, 20 et 24.

<sup>9</sup> Pl. 264, No 16.

<sup>10</sup> Pl. XXXIX, No 11.

seule exception à cette règle est fournie par un sceau de Mathilde d'Arenberg, femme d'Engilbert II de la Mark, en 1318<sup>1</sup>.

Les exemples d'écus accolés sont au nombre de cinq. Le plus ancien est fourni par le sceau d'Elisabeth de Plettenberg, veuve d'Etienne de Horhusen, en 1351<sup>2</sup>; le plus récent par celui de Cordule de Gemen, femme de Jean IV de Schauenburg, en 1509<sup>3</sup>.

Le sceau de jeune fille d'Elisabeth de Oer, en 1442, offre à droite l'écu de son père, à gauche celui de sa mère (Droste)<sup>4</sup>. Sur les quatre autres, qui appartiennent à des femmes mariées, les armes du mari sont deux fois à droite<sup>5</sup>, et deux fois à gauche<sup>6</sup>.

L'unique exemple d'écu écartelé est fourni par le sceau de Sophie de Hörde, femme d'Henri Stapel, en 1370<sup>7</sup>; les armes de la femme sont placées aux 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup>.

4<sup>e</sup> *Bildsiegel*. — Le recueil n'en contient que deux. Nous avons décrit tout à l'heure celui d'Agnès de Rüdenberg (1210). Celui de Sophie, épouse de Gautier, avoué de Soest, en 1246, porte un fleuron surmonté d'une aigle<sup>8</sup>.

\* \* \*

Les sceaux épiscopaux sont représentés par la série presque complète des évêques de Münster, Osnabrück, Minden et Paderborn. Elle s'ouvre, vers 1042, par le sceau de Robert, évêque de Münster<sup>9</sup>; viennent ensuite ceux de Benno II, évêque d'Osnabrück, en 1070<sup>10</sup>; d'Immad, évêque de Paderborn, en 1075<sup>11</sup>; d'Erpho, évêque de Münster, en 1090<sup>12</sup>; de Gui II, évêque d'Osnabrück<sup>13</sup> et d'Ulrich, évêque de Minden, en 1096<sup>14</sup>: de ce dernier toutefois il ne subsiste qu'un fragment informe.

A l'origine, le sceau est rond, et offre l'image en buste du titulaire<sup>15</sup>.

<sup>1</sup> Pl. XXXVIII, N° 9. — Il est à remarquer que sur un sceau à portrait, de 1317, la dame est accompagnée à droite de l'écu de la Mark, à gauche de celui d'Arenberg (Pl. XXXIII, N° 5).

<sup>2</sup> Pl. 264, N° 7.

<sup>3</sup> Pl. XL, N° 7.

<sup>4</sup> Pl. 264, N° 26.

<sup>5</sup> Pl. XL, N° 7, et pl. 264, N° 25.

<sup>6</sup> Pl. 264, Nos 7 et 22.

<sup>7</sup> *Ibid.*, N° 13.

<sup>8</sup> *Ibid.*, N° 1.

<sup>9</sup> Pl. I, N° 1. — Le sceau de Meinwerk, évêque de Paderborn (vers 1018), reproduit à la pl. VI, N° 1, est plus probablement un sceau du chapitre. Cf. les observations du Dr Ilgen au T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 23.

<sup>10</sup> Pl. XVIII, N° 1.

<sup>11</sup> Pl. VI, N° 3.

<sup>12</sup> Pl. I, N° 2.

<sup>13</sup> Pl. XVIII, N° 3.

<sup>14</sup> Pl. XIX, N° 5.

<sup>15</sup> Toute cette question de la sigillographie épiscopale est traitée par le Dr Georges Tumbült dans ses *Remarques* publiées au T. II, 1<sup>re</sup> partie, pp. 10 et suiv.

Pendant une deuxième période, qui s'étend de 1120 à 1360 environ, l'évêque y est représenté tout entier, et assis<sup>1</sup>. Il tient d'abord la crosse de la main droite et un livre de la main gauche; plus tard, le livre disparaît: la crosse passe dans la main gauche, tandis que le prélat bénit de la dextre demeurée libre<sup>2</sup>. Un édicule gothique l'environne depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. De ronde qu'elle était encore au début de cette période, la forme du sceau devient ogivale à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Mais à côté du grand sceau on voit apparaître, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, des sceaux secrets, parfois aussi employés comme contre-sceaux, et d'une disposition beaucoup plus simple. Ils peuvent se ramener à deux types: les uns offrent l'image en buste de l'évêque, accompagnée, dans le bas, d'un seul écu à ses armes personnelles, ou de deux écus accolés à ses armes et à celles du siège<sup>5</sup>; les autres sont purement armoriaux<sup>6</sup>.

Les évêques d'Osnabrück n'employèrent jamais ces deux types comme grands sceaux; on les voit, en 1352, adopter un sceau d'une disposition assez compliquée. Un édicule à deux étages porte, dans le haut, l'image de St-Pierre accosté de deux anges; l'évêque figure seul dans le compartiment du bas<sup>7</sup>.

A Münster et à Minden, le grand sceau ne porte plus que le buste, en 1364<sup>8</sup> et 1373<sup>9</sup>; il devient purement armorial à Minden, en 1385<sup>10</sup>, à Paderborn, en 1390<sup>11</sup>, à Münster, en 1424<sup>12</sup>.

Les abbés, les abbesses, les prévôts imitent d'assez près le type épiscopal. Pour ces trois catégories de dignitaires, les plus anciens sceaux ne remontent qu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle; ils appartiennent à:

Baudouin, Wenzo, Engilbert, abbés de Liesborn, en 1148, 1183 et 1195<sup>13</sup>; Widukind, abbé de Corvey<sup>14</sup> et N..., abbé de Marienfeld<sup>15</sup>, en 1195; Jordan, abbé de Varlar, en 1197<sup>16</sup>.

<sup>1</sup> Ce type apparaît à Paderborn en 1114 (Pl. VII, № 1), à Minden en 1124 (Pl. IV, № 5), à Münster en 1134 (Pl. I, № 4), à Osnabrück en 1142 (Pl. XVIII, № 6).

<sup>2</sup> Il en est ainsi pour la première fois à Münster et à Minden en 1264 (Pl. 43, № 5, et pl. 53, № 1), à Osnabrück en 1297-1308 (Pl. 51, № 17) et à Paderborn en 1324 (Pl. 50, № 1).

<sup>3</sup> A Minden, en 1353 (Pl. 58, № 1), à Paderborn, en 1355 (Pl. 55, № 4), à Osnabrück, en 1369 (Pl. 56, № 1).

<sup>4</sup> A Münster, en 1175 (Pl. II, № 5), à Minden, en 1200 (Pl. IV, № 6), à Osnabrück et Paderborn, en 1215 (Pl. XVIII, № 8, et pl. 49, № 1).

<sup>5</sup> A Münster, en 1314 (Pl. 46, № 4), à Minden, en 1335 (Pl. 55, № 7), à Osnabrück, en 1339 (Pl. 60, № 7), et à Paderborn, en 1350 (Pl. 61, № 1).

<sup>6</sup> A Münster, en 1261 (Pl. 45, № 9), et à Minden, en 1304 (Pl. 62, № 4). — Nous dirons un mot plus loin des  *Bildsiegel* de Paderborn et d'Osnabrück.

<sup>7</sup> Pl. 57, № 6.

<sup>8</sup> Pl. 46, № 5.

<sup>9</sup> Pl. 55, № 6.

<sup>10</sup> Pl. 64, № 1.

<sup>11</sup> Pl. 65, № 1.

<sup>12</sup> Pl. 47, № 4. — On l'avait déjà vu apparaître en 1359 (Pl. 46, № 8), mais il ne s'é-tait pas maintenu.

<sup>13</sup> Pl. V, Nos 6, 7 et 8.

<sup>14</sup> Pl. VIII, № 8.

<sup>15</sup> Pl. XIX, № 4.

<sup>16</sup> Pl. III, № 4.

Gertrude et Jutta, abbesses d'Herford, en 1139 et 1146<sup>1</sup>; Regelinde, abbesse de Heerse, en 1163<sup>2</sup>, Lutgarde, abbesse d'Herford, en 1165<sup>3</sup>, Gertrude, abbesse d'Uberwasser, en 1173<sup>4</sup>, Hocarde, abbesse de Heerse, en 1190<sup>5</sup>.

Othon, prévôt de Cappenberg, en 1155<sup>6</sup> et Frédéric, prévôt de Clarholz, en 1196<sup>7</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les sceaux des abbés et des abbesses sont généralement ronds et portent l'image assise du titulaire; on ne trouve cependant qu'un buste sur ceux de Gertrude, abbesse d'Uberwasser, en 1173 et de Jordan, abbé de Varlar, en 1197. Les abbés portent la crosse et le livre; les abbesses ne tiennent d'abord qu'un livre; à la fin du XII<sup>e</sup> siècle vient s'y adjoindre une palme<sup>8</sup>, remplacée quelquefois par un sceptre fleurdelyisé<sup>9</sup>.

La forme ogivale, employée déjà au XII<sup>e</sup> siècle par les abbés de Liesborn et par Hocarde, abbesse de Heerse, règne sans partage depuis le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Un édicule gothique, plus ou moins riche, apparaît dès le deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, et persiste jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Les abbesses sont assez souvent debout depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>; ce type n'apparaît, chez les abbés, qu'en 1285<sup>12</sup>: il y demeure plus rare.

On voit fort peu de ces petits sceaux dont nous avons indiqué l'emploi assez fréquent par les évêques. Neanmoins, Lutgarde de Bicken, abbesse d'Herford, en 1326<sup>13</sup> et Wilbrand de Hallermünde, abbé de Corvey, en 1401<sup>14</sup> usent de signets montrant leur effigie en buste au-dessus de leurs armes. Le seul sceau purement armorial est celui de Marguerite de Gleichen, abbesse d'Herford, en 1449<sup>15</sup>.

Les sceaux des deux prévôts cités plus haut sont ronds et offrent un portrait en buste. De ce type, également employé par un doyen de Wiedenbrück, en 1201<sup>16</sup> et un archidiacre de Lubbeke, en 1227<sup>17</sup>, on trouve quelques rares exemples jusqu'en 1244<sup>18</sup>.

<sup>1</sup> Pl. VIII, Nos 1 et 2.

<sup>2</sup> Pl. IX, No 3.

<sup>3</sup> Pl. VIII, No 3.

<sup>4</sup> Pl. V, No 5.

<sup>5</sup> Pl. IX, No 4.

<sup>6</sup> Pl. V, No 2.

<sup>7</sup> Pl. III, No 3.

<sup>8</sup> Sceau de Hocarde, abbesse de Heerse, en 1190 (Pl. IX, No 4).

<sup>9</sup> Sceau de Sophie, abbesse de Beddeken, en 1200 (Pl. IX, No 1).

<sup>10</sup> A Herford, en 1326 (Pl. 126, No 5), à Corvey, en 1332 (Pl. 124, No 8), à Bredelar, en 1338 (Pl. 125, No 6), à Nottuln, en 1342 (Pl. 128, No 8), à Freckenhorst, en 1345 (Pl. 127, No 6) et à Abdinghof, en 1398 (Pl. 124, No 5).

<sup>11</sup> Pl. IX, No 3. — Sceau de Regelinde, abbesse de Heerse, en 1163.

<sup>12</sup> Pl. 125, No 13.

<sup>13</sup> Pl. 126, No 6. — Bicken porte une bande échiquetée

<sup>14</sup> Pl. 124, No 11. — Hallermünde porte *d'argent, à trois roses de gueules*.

<sup>15</sup> Pl. 126, No 8. — L'écu est écartelé de Waldeck (?) et de Gleichen. — Gleichen s'arme *d'azur, au lion d'argent, couronné d'or*.

<sup>16</sup> Pl. 134, No 1.

<sup>17</sup> Pl. 134, No 2.

<sup>18</sup> Pl. 134, No 6.

Dès 1206 apparaît un autre type, ovale, portant l'image en pied du prévôt<sup>1</sup>; celui-ci tient assez fréquemment une palme de la main droite. Ce genre de sceaux, domine jusque vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est également porté par un certain nombre de doyens<sup>2</sup>, et par de rares trésoriers<sup>3</sup>, chanoines<sup>4</sup> ou simples prêtres<sup>5</sup>. Ces dignitaires inférieurs toutefois font plus généralement usage de petits ronds ou ogivaux, d'une assez grande variété de type, portant des armoiries, des figures de saints, des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament, des animaux symboliques, des plantes stylisées, etc.<sup>6</sup> Il en est de même des prévôts, depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le plus ancien exemple d'armoiries figurant sur un sceau ecclésiastique est fourni par celui du prévôt de Lippstadt, en 1239: le sceau, scutiforme, porte une rose à cinq feuilles<sup>7</sup>. Peut-être ce personnage, dont on ignore le nom, appartenait-il à la maison de Lippe<sup>8</sup>.

Nous trouvons ensuite un certain nombre de sceaux qui ne portent pas d'armoiries proprement dites, mais seulement des meubles empruntés aux armoiries de leurs possesseurs.

En 1253, Sueder, prévôt de Busdorf fait usage d'un sceau ogival, dont la partie supérieure porte les bustes de St Pierre et de St André, et la partie inférieure, une rose à cinq feuilles<sup>9</sup>. — On conjecture que Sueder appartenait à la famille de Strunkede, qui portait *coupé, le chef d'or, au lion issant de gueules; la pointe de sinople, à trois roses d'argent*.

En 1256, le sceau d'Othon II de Lippe, évêque de Münster, montre une rose à cinq feuilles sous les pieds du prélat<sup>10</sup>.

En 1276, Folquin de Schwalenberg, évêque élu de Minden, apparaît sur son sceau accosté de deux étoiles<sup>11</sup>. — Les Schwalenberg portent *de gueules à l'étoile d'or*.

En 1280, Agnès, abbesse de Geseke, se montre également accostée de deux roses<sup>12</sup>.

En 1282, Jean de Rüdenberg, chanoine de Minden, use d'un sceau chargé d'un chien passant dans le champ<sup>13</sup>.

<sup>1</sup> Pl. 130, № 2.

<sup>2</sup> Leurs sceaux s'échelonnent de 1214 environ à 1329. — (Pl. 131, №s 1, 2, 5 et 6; pl. 132, №s 1, 2 et 3; pl. 133, № 3).

<sup>3</sup> Pl. 136, № 2.

<sup>4</sup> Pl. 136, № 6.

<sup>5</sup> Pl. 139, № 1.

<sup>6</sup> Pl. 131, et 133 à 139.

<sup>7</sup> Pl. 134, № 5.

<sup>8</sup> T. III, p. 31. — Il convient de remarquer que la ville de Lippstadt porte aussi une rose dans ses armes (Pl. 68, №s 4, 5 et 6, et pl. 74, № 7).

<sup>9</sup> Pl. 133, № 1.

<sup>10</sup> Pl. 43, № 4.

<sup>11</sup> Pl. 52, № 7.

<sup>12</sup> Pl. 128, № 4. — Elle pourrait bien être une Störmede.

<sup>13</sup> Pl. XXVII, № 4.

En 1299, Engilbert de Tecklenburg, chanoine de Münster et d'Osnabrück porte sur son sceau l'image de St Pierre et de St Paul, accompagnée en chef d'une feuille de nénuphar, et en pointe de deux autres<sup>1</sup>.

En 1320 encore, Egbert de Bentheim, chanoine de Münster, porte également l'image de St Paul sur un champ semé de boules<sup>2</sup>.

Mais, dès 1261, on voit apparaître sur les sceaux ecclésiastiques des armoiries complètes; Gérard de la Mark, évêque de Münster, porte au contre-sceau l'écu aux anciennes armes de sa famille<sup>3</sup>.

En 1277, Othon de Wölpe, prévôt du dôme de Münster, scelle d'un sceau portant son effigie, accostée de deux écus indistincts<sup>4</sup>.

En 1293, Ludolphe d'Arnheim, chanoine d'Osnabrück, scelle d'un écu à l'aigle<sup>5</sup>.

En 1295 se rencontre une série de sceaux de chanoines de Paderborn<sup>6</sup>, Melchior de Büren<sup>7</sup>, Arnold de Hochsteden<sup>8</sup>, Berthold de Lüdinghausen (?), Werner de Volmestein, etc. dont un écu forme la pièce principale.

En 1304, Nicolas de Haren, clerc, scelle d'un écu à trois bobines, au chef chargé de trois roses<sup>9</sup>.

En 1309, Bernard de Lippe, prévôt de Paderborn, est représenté en pied, tenant de la main gauche un écu à la rose<sup>10</sup>. La même année, Conrad I, évêque de Münster, porte sur son sceau l'image de St Pierre entre les écus de Münster et de Berg<sup>11</sup>.

En 1315, Jean Snap, chanoine de Soest, porte un écu à la fasce chargée de pals<sup>12</sup>.

En 1319, Jean d'Arnsberg, prévôt de Meschede, se montre accompagné à gauche d'un écu à l'aigle<sup>13</sup>; Elisabeth de Bentheim, abbesse de Freckenhorst, tient de la main gauche l'écu de sa famille<sup>14</sup>; Godefroid d'Arnsberg, évêque d'Osnabrück, se montre accompagné à droite de l'écu d'Osnabrück, à gauche des armes de sa famille; le champ même du sceau est, de plus, semi d'aiglettes<sup>15</sup>.

En 1324, Guillaume d'Arnsberg, prévôt de Meschede, place un écu à l'aigle sous une image de Ste Walburge à mi-jambe<sup>16</sup>.

<sup>1</sup> Pl. 133, N° 2.

<sup>2</sup> Pl. 135, N° 10.

<sup>3</sup> Pl. 45, N° 9. — Cf. un autre contre-sceau armorié du même en 1267 (Pl. 45, N° 10).

<sup>4</sup> Pl. 132, N° 10.

<sup>5</sup> Pl. 234, N° 15.

<sup>6</sup> Pl. 138, N°s 2, 3, 5, 6 et 7.

<sup>7</sup> Melchior appartenait sans doute à la branche aînée; son écu, coupé, porte en chef une fasce vivrée, en pointe un buste de chanoine.

<sup>8</sup> L'écu est coupé: en chef, deux bustes affrontés tenant une couronne, en pointe, trois pals.

<sup>9</sup> Pl. 252, N° 11.

<sup>10</sup> Pl. 132, N° 7.

<sup>11</sup> Pl. 45, N° 1.

<sup>12</sup> Pl. 199, N° 4.

<sup>13</sup> Pl. 134, N° 11.

<sup>14</sup> Pl. 127, N° 5.

<sup>15</sup> Pl. 55, N° 1.

<sup>16</sup> Pl. 135, N° 8.

En 1325, Egbert d'Herford, chanoine de Soest, scelle d'un écu à la fasce<sup>1</sup>.

En 1326, sous les pieds de Luitgarde de Bickener (?) abbesse d'Hertford, figure un écu à la bande échiquetée<sup>2</sup>.

A partir de cette époque, les sceaux portant des armoiries deviennent assez nombreux pour qu'il soit inutile de les mentionner.

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, quelques dignitaires portent les armes et de leur père et de leur mère.

En 1318, Bernard de Lippe, prévôt des églises de Paderborn et de Minden est accompagné à droite de l'écu de Lippe, à gauche, de celui de Waldeck. Il en est de même, en 1334, sur un sceau d'un type analogue<sup>3</sup>.

En 1322, Werner de Volmestein, prévôt de Paderborn, place l'image en pied de la Vierge sur la partie supérieure de son sceau, tandis que dans le bas figure son effigie en buste, flanquée des écus de Volmestein et de Brakele<sup>4</sup>.

En 1329, Gottschalk de Wendt, doyen de Paderborn, est représenté assis, accompagné sous les pieds de deux écus, l'un aux armes de Wendt, l'autre à deux fasces<sup>5</sup>.

En 1346, Cunégonde de Störmede, abbesse de Geseke, se tient debout entre deux écus aux armes de Störmede et de Hörde<sup>6</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, cette disposition est tout-à-fait exceptionnelle; on la rencontre pour la dernière fois en 1473, sur le sceau d'Ida de Hövel, abbesse d'Überwasser<sup>7</sup>, et en 1484, sur celui de Marie de Tecklenburg, abbesse de Freckenhorst<sup>8</sup>.

Une mention spéciale est due au sceau de Baudouin de Bentheim, chanoine d'Osnabrück, en 1320: sous une image à mi-corps de St Pierre, figure un écu parti d'Oldenbourg et de Bentheim<sup>9</sup>.

On doit signaler encore le sceau de Louis II de Hesse, évêque de Münster, en 1314: il porte l'image en buste du prélat, accompagnée dans le bas des seules armes de sa mère, Mathilde de Clève<sup>10</sup>.

Les armoiries des évêchés ne sont guère antérieures aux premières années du XIV<sup>e</sup> siècle. On sait qu'Osnabrück porte *d'argent, à la roue de sable*; Minden, *de gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir*; Münster, *d'or, à la fasce de gueules*; Paderborn, *de gueules, à la croix d'or*.

La roue se rencontre pour la première fois en 1265, dans le champ même

<sup>1</sup> Pl. 197, № 15.

<sup>2</sup> Pl. 126, № 5.

<sup>3</sup> Pl. 132, Nos 8 et 9. — Waldeck porte *d'or, à l'étoile de sable*.

<sup>4</sup> Pl. 133, № 4. — Brakele porte *trois pals, à la fasce brochant*.

<sup>5</sup> Pl. 132, № 3. — Wendt porte *d'or, à trois chapels de fer partis d'azur et d'argent, les cordons de gueules passés en sautoir*.

L'écu aux deux fasces est peut-être celui des Ruce.

<sup>6</sup> Pl. 128, № 5.

<sup>7</sup> Pl. 127, № 12. — Les deux écus sont Hövel et Morrien.

<sup>8</sup> Ibid., № 7. — Les deux écus sont Plessen et Tecklenburg.

<sup>9</sup> Pl. 135, № 11. — Oldenbourg porte *d'or, à deux fasces de gueules*.

<sup>10</sup> Pl. 46, № 4.

d'un sceau secret de Witkind de Waldeck<sup>1</sup>; mais elle ne s'enferme dans un écu qu'en 1324, sur le sceau de Godefroid d'Arnsberg<sup>2</sup>. Les deux clefs de Minden apparaissent en 1304, sur un sceau secret armorial de Ludolphe de Rosdorf<sup>3</sup>. La fasce de Münster figure en 1309 sur le grand sceau de Conrad de Berg<sup>4</sup>. La croix de Paderborn, nous le verrons dans un instant, date de 1324.

Dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, on voit les évêques commencer à combiner leurs armes personnelles avec celles de leur siège. En 1324, un sceau secret de Bernard V de Lippe, évêque de Paderborn, offre dans un quadrilobe une croix chargée en cœur de la rose de Lippe<sup>5</sup>. Il faut alors descendre jusqu'en 1364 pour rencontrer quelque chose d'analogique. Le sceau de Jean de Virneburg, évêque de Münster, montre, au-dessous d'une effigie en buste, les armes de l'évêché, surchargées de celles des Virneburg<sup>6</sup>. Viennent ensuite :

En 1382, le sceau d'Henri I Wolf von Lüdinghausen, évêque de Münster : l'écu à la fasce est chargé d'une crosse en pal surchargée elle-même des armes familiales<sup>7</sup>.

En 1396, celui de Jean I de Hoya, évêque de Paderborn<sup>8</sup>.

En 1401, celui de Guillaume II de Buschen, évêque de Minden<sup>9</sup>, etc.

Mais, dès 1373 apparaît un autre type, qui ne remplacera pas complètement l'autre avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Le sceau armorial de Melchior de Brunswick-Lunebourg, évêque d'Osnabrück, en offre le plus ancien exemple : il porte un écu écartelé d'Osnabrück et de Brunswick<sup>10</sup>. On trouve alors :

1393. Robert de Juliers, évêque de Paderborn : l'écu est ici écartelé de Paderborn, de Juliers, de Berg et de Ravensberg<sup>11</sup>.

1458. Jean III de Simmern, évêque de Münster<sup>12</sup>.

1463. Henri III de Schwarzbburg, évêque de Münster<sup>13</sup>.

1483. Conrad IV de Ritberg, évêque d'Osnabrück<sup>14</sup>.

1488. Henri III de Schaumburg, évêque de Minden<sup>15</sup>.

Un évêque administrateur d'un autre diocèse, écartèle parfois des armes des deux diocèses, plaçant les siennes propres sur le tout. Les sceaux armoriaux d'Henri III de Schwarzbburg, évêque de Münster et administrateur de Brême,

<sup>1</sup> Pl. 62, № 12.

<sup>2</sup> Pl. 55, № 1.

<sup>3</sup> Pl. 62, № 4.

<sup>4</sup> Pl. 45, № 1.

<sup>5</sup> Pl. 64, № 19.

<sup>6</sup> Pl. 46, № 5. — Virneburg porte *d'or, a sept losanges de gueules, 4 et 3, accolés en deux fasces.*

<sup>7</sup> Pl. 46, № 9.

<sup>8</sup> Pl. 64, № 11. — Hoya porte *de gueules, à deux pattes d'ours de sable.*

<sup>9</sup> Pl. 63, № 5. — Buschen porte une fleur de lys.

<sup>10</sup> Pl. 65, № 5.

<sup>11</sup> Pl. 63, № 12.

<sup>12</sup> Pl. 48, № 3. — L'écu est écartelé au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> de Münster, au 2<sup>e</sup> du Palatinat, au 3<sup>e</sup> de Bavière.

<sup>13</sup> Pl. 47, № 12. — Schwarzbburg porte *d'azur, au lion couronné d'or.*

<sup>14</sup> Pl. 63, № 15.

<sup>15</sup> Pl. 63, № 16. — Schaumburg porte le fameux *Nesselblatt.*

en 1495, ainsi que de Conrad II de Ritberg, évêque de Münster et administrateur d'Osnabrück, en 1497-1504, offrent des exemples de cette combinaison<sup>1</sup>.

On rencontre fort rarement les armes d'un abbé réunies à celles de son abbaye. En 1499, Bonnisbeth de Limburg, abbesse d'Herford, use d'un sceau ogival portant l'image de la Vierge, accompagnée dans le bas d'un écu écartelé de Limburg et d'Herford<sup>2</sup>.

Antérieurement au XVI<sup>e</sup> siècle, on voit peu d'évêques accompagner leur écu des insignes de leur dignité; trois exemples seulement en sont fournis par le recueil:

En 1359, Adolphe de la Mark, évêque de Münster, place une crosse en pal sur son écu<sup>3</sup>;

En 1382, Henri Wolf von Lüdinghausen, évêque de Münster, porte un écu assez particulier, que nous avons signalé à la page précédente.

En 1362, Gérard II de Schaumburg, évêque de Minden, pose son écu sur une crosse en pal<sup>4</sup>.

Les armoiries ecclésiastiques sont rarement timbrées. En 1313, Bernard Travelmann, clerc, scelle d'un *Helmsiegel*<sup>5</sup>. Il faut alors descendre jusqu'en 1390 pour en trouver un deuxième exemple, fourni par le sceau de Machorius Deckeninch, recteur de l'église de Horn<sup>6</sup>. Cette même année le sceau de Volmar de Brenken, prévôt de l'église de Paderborn, présente le plus ancien exemple d'armes complètes, écu et cimier<sup>7</sup>. Le recueil n'en contient plus que six autres, à tous appartenant des dignitaires d'ordre inférieur<sup>8</sup>.

Parmi les hauts dignitaires, Conrad III de Diepholtz, évêque d'Osnabrück est le seul qui ait fait usage d'armes timbrées, sur trois sceaux de 1456, 1463 et 1474<sup>9</sup>.

\* \* \*

Les sceaux des abbayes et des chapitres ne présentent entre eux aucune différence. Ils portent presque toujours l'image du Saint patron.

On en possède deux seulement remontant au XI<sup>e</sup> siècle: ceux du chapitre de Paderborn, en 1018<sup>10</sup>, et du chapitre de Münster, en 1022<sup>11</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, ils sont moins rares: on connaît ceux du chapitre de Paderborn vers 1123<sup>12</sup>,

<sup>1</sup> Pl. 47, № 13, et pl. 48, № 12, 13 et 14. — L'évêché de Brême porte deux clefs passées en sautoir.

<sup>2</sup> Pl. 126, № 9.

<sup>3</sup> Pl. 46, № 8. — L'écu est aux armes modernes.

<sup>4</sup> Pl. 64, № 19.

<sup>5</sup> Pl. 180, № 10. — Le heaume est cimé d'un bonnet pointu.

<sup>6</sup> Pl. 179, № 13. — Le heaume est cimé de deux poissons.

<sup>7</sup> Pl. 251, № 21.

<sup>8</sup> 144.12 — 148.12 — 198.12 — 225.12 — 227.3 — 228.10.

<sup>9</sup> Pl. 62, Nos 16, 17 et 18. — Diepholtz porte *coupé d'or, au lion de gueules, couronné du champ, et d'azur, à l'aigle d'argent*. Le cimier consiste ici en deux cornes de buffle.

<sup>10</sup> Pl. VI, № 1. — Le sceau, rond, porte la tête de la Vierge. — Cf. la note 9 de la p. 60.

<sup>11</sup> Pl. III, № 5. — Le sceau, ogival, porte l'image en buste de St Paul. La reproduction est faite d'après une empreinte de 1249.

<sup>12</sup> Pl. VII, № 6. — Ce sceau, rond, porte l'image en buste de St Liboire.

du chapitre de St Patrocle, à Soest, vers 1140<sup>1</sup>, de l'abbaye de Cappenberg, vers 1150<sup>2</sup>, du chapitre de Meschede, en 1177<sup>3</sup>, du chapitre de Marsberg, en 1191<sup>4</sup>, du chapitre de Minden, vers 1200<sup>5</sup>. Viennent ensuite, appendus à des actes du XIII<sup>e</sup> siècle, mais remontant certainement au XII<sup>e</sup>, ceux des abbayes de Gertrudenberg<sup>6</sup>, d'Oesede<sup>7</sup> et de Schildesche<sup>8</sup> ainsi que des chapitres d'Enger<sup>9</sup> et de St Maurice à Münster<sup>10</sup>.

La Vierge distingue de très loin tous les autres bienheureux; sur 150 chapitres ou abbayes dont on possède des sceaux antérieurs à 1508, il en est 60 environ qui portent son image<sup>11</sup>. Elle orne notamment les sceaux des abbayes de Benninghausen<sup>12</sup>, de Bersenbrück<sup>13</sup>, de Bredelar<sup>14</sup>, de Brenkhausen<sup>15</sup>, de Drolshagen<sup>16</sup>, de Flechtdorf<sup>17</sup>, de Falkenhagen<sup>18</sup>, de Fröndenberg<sup>19</sup>, de Glintfeld<sup>20</sup>, d'Hardehausen<sup>21</sup>, d'Himmelpforten<sup>22</sup>, d'Holthausen<sup>23</sup>, etc.; des chapitres de Cappel<sup>24</sup>, d'Elsey<sup>25</sup>, de Gevelsberg<sup>26</sup>, de Herdecke<sup>27</sup>, de Herford<sup>28</sup>, etc. Les différents types, s'échelonnant de la fin du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup>, fournissent des renseignements d'une sérieuse importance pour l'histoire iconographique de la Mère de Dieu<sup>29</sup>. Nous nous bornerons à signaler un point, qui semble particulier à l'Allemagne: à l'origine, la Vierge tient presque toujours en main un sceptre fleurdelysé; depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, le sceptre est souvent remplacé par une branche de roses<sup>30</sup>.

<sup>1</sup> Pl. IX, No 5. — Le sceau, légèrement ovale, porte l'image en pied de St Patrocle.

<sup>2</sup> Pl. V, No 1. — Le sceau, rond, porte l'image de la Vierge et de St Jean à mi-jambe.

<sup>3</sup> Pl. IX, No 2. — Le sceau, rond, porte l'image en pied de Ste Walburge.

<sup>4</sup> Pl. VIII, No 7. — Le sceau, rond, porte la tête de St Pierre (?).

<sup>5</sup> Pl. IV, No 7. — Le sceau, rond, porte l'image de St Pierre à mi-corps.

<sup>6</sup> Pl. III, No 4. — Le sceau, rond, porte l'image assise de la Vierge.

<sup>7</sup> Pl. 109, No 6. — Le sceau, ogival, porte l'image assise de St Jean l'Evangéliste.

<sup>8</sup> Pl. 109, No 3. — Le sceau, rond, porte l'image assise de St Jean l'Evangéliste.

<sup>9</sup> Pl. 110, No 1. — Le sceau, rond, porte l'image assise de St Denys.

<sup>10</sup> Pl. IX, No 6. — Le sceau, ovale, porte l'image en pied de St Maurice.

<sup>11</sup> T. III, Introduction, p. 12.

<sup>12</sup> Pl. 114, Nos 6 et 7.

<sup>13</sup> Pl. 117, No 9.

<sup>14</sup> Pl. 114, No 11.

<sup>15</sup> Pl. 117, No 8.

<sup>16</sup> Pl. 117, No 4.

<sup>17</sup> Pl. 115, Nos 7 et 8.

<sup>18</sup> Pl. 118, No 5.

<sup>19</sup> Pl. 114, No 12.

<sup>20</sup> Pl. 116, Nos 9 et 10.

<sup>21</sup> Pl. 117, Nos 7.

<sup>22</sup> Pl. 117, No 5.

<sup>23</sup> Pl. 118, No 8.

<sup>24</sup> Pl. 112, Nos 6, 7 et 8.

<sup>25</sup> Pl. 117, No 10.

<sup>26</sup> Pl. 117, No 11.

<sup>27</sup> Pl. 115, No 6, et pl. 119, No 6.

<sup>28</sup> Pl. 113, Nos 1 et 2.

<sup>29</sup> T. III, Introduction, p. 12.

<sup>30</sup> Il en est ainsi notamment sur les sceaux des abbayes de Cappenberg, en 1329 (Pl. 104, No 3); de Marienfeld, en 1336 (Pl. 117, No 3); d'Uberwasser, en 1342 (Pl. 116, No 8); de Varlar, en 1345 (Pl. 117, No 2); etc.

St Pierre est le patron des chapitres d'Iserlohn<sup>1</sup>, de Marsberg<sup>2</sup>, de Minden<sup>3</sup>, du vieux dôme de Münster<sup>4</sup>, et d'Osnabrück<sup>5</sup>, des abbayes de Dalheim<sup>6</sup> et de Gehrden<sup>7</sup>. St Jean Baptiste veille sur les chapitres de Langenhorst<sup>8</sup>, d'Oedingen<sup>9</sup>, d'Oesede<sup>10</sup>, d'Osnabrück (St Jean)<sup>11</sup> et de Schildesche<sup>12</sup>. St Martin protège les chapitres placés sous son invocation à Minden<sup>13</sup>, à Münster<sup>14</sup> et à Nottuln<sup>15</sup>. Ste Walburge est honorée par les chapitres de Meschede<sup>16</sup> et de Ste Walburge à Soest<sup>17</sup>. On trouve enfin St Alexandre à l'abbaye de Grafschaft<sup>18</sup>, Ste Anne à l'abbaye d'Annendorf<sup>19</sup>, St Boniface au chapitre de Freckenhorst<sup>20</sup>, Ste Catherine à l'abbaye de Dortmund<sup>21</sup>, Ste Claire à l'abbaye de Clarenberg<sup>22</sup>, St Cyriaque à l'abbaye de Geseke<sup>23</sup>, Ste Felicité au chapitre de Vreden<sup>24</sup>, etc.

Quelques chapitres ou abbayes possèdent deux patrons, dont la double image charge leurs sceaux. On trouve ainsi aux abbayes d'Abdinghof, St Pierre et St Paul<sup>25</sup>; de Busdorf, St Pierre et St André<sup>26</sup>; de Cappenberg, la Vierge et St Jean l'Evangéliste<sup>27</sup>; de Clarholz, la Vierge et St Laurent<sup>28</sup>, etc.; aux chapitres d'Herford, St Jean et St Denis<sup>29</sup>; de Metelen, St Corneille et St Cyprien<sup>30</sup>; de Minden, St Pierre et St Gorgon<sup>31</sup>, etc.

<sup>1</sup> Pl. 122, № 4.

<sup>2</sup> Pl. 105, Nos 1 et 2, et pl. VIII, № 7.

<sup>3</sup> Pl. IV, № 7, et pl. 101, № 1. — Les sceaux postérieurs portent l'image de St Pierre et de St Gorgon (Pl. 101, Nos 2, 3 et 4, et Pl. 122, № 2).

<sup>4</sup> Pl. 106, Nos 6 et 7.

<sup>5</sup> Pl. 101, № 5. — Le sceau postérieur porte l'image des St Crépin et Crépinien (Pl. 101, № 6).

<sup>6</sup> Pl. 105, Nos 6 et 7.

<sup>7</sup> Pl. 105, № 4. — Le sceau postérieur porte l'image de la Vierge et de St Pierre (Pl. 105, № 5).

<sup>8</sup> Pl. 109, № 7.

<sup>9</sup> Pl. 109, Nos 1 et 2.

<sup>10</sup> Pl. 109, № 6, et pl. 140, № 7.

<sup>11</sup> Pl. 122, № 3.

<sup>12</sup> Pl. 109, Nos 3, 4 et 5.

<sup>13</sup> Pl. 102, Nos 5 et 6.

<sup>14</sup> Pl. 110, Nos 5 et 6.

<sup>15</sup> Pl. 110, № 7.

<sup>16</sup> Pl. 111, Nos 6 et 7, et pl. IX, № 2.

<sup>17</sup> Pl. 111, Nos 1 à 3.

<sup>18</sup> Pl. 108, Nos 5 et 6.

<sup>19</sup> Pl. 119, № 1.

<sup>20</sup> Pl. 110, № 4.

<sup>21</sup> Pl. 111, Nos 8 et 9.

<sup>22</sup> Pl. 104, № 6.

<sup>23</sup> Pl. 107, Nos 3 et 4.

<sup>24</sup> Pl. 112, Nos 4 et 5.

<sup>25</sup> Pl. 106, № 1 à 3.

<sup>26</sup> Pl. 106, Nos 4 et 5.

<sup>27</sup> Pl. 104, Nos 1 à 3, et pl. V, № 1.

<sup>28</sup> Pl. 112, № 3.

<sup>29</sup> Pl. 110, № 3.

<sup>30</sup> Pl. 107, Nos 8 et 9.

<sup>31</sup> Pl. 101, Nos 2 à 4. — Le plus ancien sceau (vers 1200) ne porte que le buste de St Pierre (Pl. IV, № 7).

Les plus anciens sceaux sont ronds, et ne portent qu'une image en buste ou parfois même une simple tête. Le saint en pied qu'on avait rencontré une première fois sur le sceau du chapitre de Ste Walburge à Meschede, en 1177<sup>1</sup> apparaît à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sur les sceaux des abbayes de Gertrudenberg<sup>2</sup>, d'Oesede<sup>3</sup> et de Schildesche<sup>4</sup>, ainsi que sur ceux des chapitres d'Enger<sup>5</sup> et de St Maurice à Münster<sup>6</sup>; il domine complètement au XIII<sup>e</sup> siècle. La forme ogivale, se rencontre également dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, mais durant tout le cours des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la proportion des sceaux ronds l'emporte de beaucoup dans les abbayes et les chapitres d'hommes; l'écart est moindre chez les femmes. On peut signaler comme exceptionnels le sceau hexagone de l'abbaye de Varlar, en 1248<sup>8</sup>, et le sceau scutiforme du chapitre de Ste Walburge, à Soest, en 1287<sup>9</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, quelques maisons de Dominicains, d'Augustins ou de Capucins représentent sur leur sceau des scènes de l'ancien ou du nouveau Testament<sup>10</sup>.

Les armoiries sont assez rares sur les sceaux d'abbayes ou de chapitres; voici la liste de toutes celles que contient le recueil :

1305. Abbaye de Lippstadt: une rose à cinq feuilles sous une Vierge assise entre deux moines agenouillés<sup>11</sup>.

1312. Abbaye d'Osnabrück: une roue sous un St Augustin assis entre deux moines agenouillés<sup>12</sup>.

1332. Chapitre de Corvey: l'abbé Robert de Tomburg debout sous un dais gothique, accompagné à droite d'un écu coupé, à gauche de l'écu de Tomburg<sup>13</sup>.

1343. Abbaye de Clarenberg: dans la partie supérieure du sceau, le couronnement de Ste Claire; dans la partie inférieure, Conrad de la Mark et son épouse Elisabeth de Clèves, agenouillés et affrontés, supportant d'une main un modèle de l'abbaye, et de l'autre un écu parti de la Mark et de Clèves<sup>14</sup>.

1365. Chapitre d'Herford: l'abbesse Elisabeth de Berge debout dans une

<sup>1</sup> Pl. IX, № 2.

<sup>2</sup> Pl. 111, № 4.

<sup>3</sup> Pl. 109, № 6.

<sup>4</sup> Pl. 109, № 3.

<sup>5</sup> Pl. 110, № 1.

<sup>6</sup> Pl. IX, № 6.

<sup>7</sup> Pl. 109, № 6, et IX. 6. — Sceaux déjà cités du chapitre de St Maurice à Münster et de l'abbaye d'Oesede.

<sup>8</sup> Pl. 117, № 1.

<sup>9</sup> Pl. 111, № 2.

<sup>10</sup> Pl. 119, № 11; pl. 120, Nos 1, 2, 3, 5, 6, 8 et 9; pl. 140, Nos 4 et 8.

<sup>11</sup> Pl. 119, № 9.

<sup>12</sup> Pl. 119, № 10.

<sup>13</sup> Pl. 124, № 8. — Les Tomburg portent deux fasces échiquetées.

<sup>14</sup> Pl. 104, № 6,

niche gothique; à sa droite, l'écu de Bérgé; à sa gauche, celui de Homburg (?); sous ses pieds, un écu à la fasce<sup>1</sup>.

1366. Chapitre de Minden: sous l'image de St Pierre et de St Gorgon, dans une double niche gothique, un écu penché, chargé de deux clefs passées en sautoir<sup>2</sup>.

XV<sup>e</sup> siècle. Abbaye d'Osterberg: sous l'image de Ste Hélène, l'écu à trois feuilles de nénuphar des Tecklenburg<sup>3</sup>.

1488. Abbaye de Weddern, sous une Vierge à mi-jambe, dans une niche gothique, un écu à la bande de cinq losanges<sup>4</sup>.

1568. Maison des Augustines d'Osnabrück: une roue, sous un St Augustin assis dans une niche gothique<sup>5</sup>.

Ce ne sont toutefois là que des armes de seigneur ou de fondateur; deux exemples seulement d'armoiries propres sont fournis par les sceaux suivants:

XV<sup>e</sup> siècle. Abbaye d'Ervig: sous un saint debout dans une niche gothique, un écu à la croix pattée et alaisée<sup>6</sup>.

1469. Abbaye de Maria Rosa à Ahlen: sous une Vierge debout, accompagnée à droite et à gauche de nonnes agenouillées, une rose à deux rangées de pétales<sup>7</sup>.

\* \* \*

Le plus ancien sceau de ville que contienne le recueil est celui de Soest, vers 1166<sup>8</sup>; il est le seul du XII<sup>e</sup> siècle. On trouve alors, en 1219, celui de Wiedenbrück<sup>9</sup>; en 1230, celui de Korbach<sup>10</sup>; en 1231, ceux de Lippstadt<sup>11</sup>, Herford<sup>12</sup>, Marsberg<sup>13</sup>, Münster<sup>14</sup> et Paderborn<sup>15</sup>; en 1232, celui de Minden<sup>16</sup>; en 1237, celui de Geseke<sup>17</sup>; etc.

La forme est presque toujours circulaire; huit sceaux ogivaux s'échelon-

<sup>1</sup> Pl. 126, № 7. — Le chapitre d'Herford porte *d'argent, à la fasce de gueules*.

<sup>2</sup> Pl. 101, № 4.

<sup>3</sup> Pl. 122, № 10.

<sup>4</sup> Pl. 122, № 6. — Cet écu est celui des Keppel.

<sup>5</sup> Pl. 140, № 9.

<sup>6</sup> Pl. 141, № 6.

<sup>7</sup> Pl. 119, № 3.

<sup>8</sup> Pl. IX, № 7.

<sup>9</sup> Pl. 74, № 5.

<sup>10</sup> Pl. 78, № 3.

<sup>11</sup> Pl. 68, № 4.

<sup>12</sup> Pl. 69, № 3.

<sup>13</sup> Pl. 74, № 2.

<sup>14</sup> Pl. 77, № 1.

<sup>15</sup> Pl. 78, № 5.

<sup>16</sup> Pl. 96, № 7.

<sup>17</sup> Pl. 82, № 8.

nent de 1232<sup>1</sup> à 1335<sup>2</sup>; ceux de Rheda en 1403<sup>3</sup> et de la terre de Westerwalde en 1476<sup>4</sup> sont scutiformes.

Quand au type, le plus répandu de beaucoup est le *Bildsiegel*: l'image peut être simple ou composée.

Les sceaux à image simple peuvent eux-mêmes se subdiviser en cinq groupes suivant qu'ils portent:

1<sup>o</sup> Une représentation symbolique de la ville, des murs, une porte ou une tour. — Il en est ainsi à Borken<sup>5</sup>, Borgentreich<sup>6</sup>, Burgsteinfurt<sup>7</sup>, Dortmund<sup>8</sup>, Fürstenau<sup>9</sup>, Liebenau<sup>10</sup>, Menden<sup>11</sup>, Münster<sup>12</sup>, Nienhaus<sup>13</sup>, Paderborn<sup>14</sup>, Schmallenberg<sup>15</sup>, Unna<sup>16</sup>, Warendorf<sup>17</sup>, etc. A Unna, les murs sont surmontés de deux bannières aux armes de la Mark.

2<sup>o</sup> L'image du Saint patron: — St Antoine à Aldendorf<sup>18</sup>, St Clément à Drolshagen<sup>19</sup>, St Georges à Hattingen<sup>20</sup>, St Jean à Sundern<sup>21</sup>, St Lambert à Koesfeld<sup>22</sup>, St Martin à Holpe<sup>23</sup> et à Scudenhurst<sup>24</sup>, St Pierre à Attendorf<sup>25</sup>, Medebach<sup>26</sup>, Minden<sup>27</sup>, Soest<sup>28</sup> et Werl<sup>29</sup>, la Vierge à Neuenrade<sup>30</sup>, St Victor à Dulmen<sup>31</sup>.

3<sup>o</sup> L'image du seigneur. — Le portrait de l'archevêque de Cologne charge

<sup>1</sup> Sceau de la ville de Minden: pl. 96, № 7.

<sup>2</sup> Sceau de la châtellenie de Werl: pl. 71, № 7. — Les autres se rencontrent aux pl. 66, № 5; pl. 72, Nos 2, 5 et 6; pl. 90, № 1, pl. 95, № 5.

<sup>3</sup> Pl. 80, № 7.

<sup>4</sup> Pl. 90, № 3.

<sup>5</sup> Pl. 70, № 2, et pl. 87, № 4.

<sup>6</sup> Pl. 72, № 3.

<sup>7</sup> Pl. 80, № 4.

<sup>8</sup> Pl. 75, Nos 1, 2 et 3.

<sup>9</sup> Pl. 92, № 14.

<sup>10</sup> Pl. 91, № 10.

<sup>11</sup> Pl. 73, № 3; pl. 82, Nos 9 et 10, et pl. 88, № 12.

<sup>12</sup> Pl. 77, № 1.

<sup>13</sup> Pl. 86, № 1.

<sup>14</sup> Pl. 78, Nos 5 et 6.

<sup>15</sup> Pl. 72, № 2.

<sup>16</sup> Pl. 73, Nos 1 et 2, et pl. 82, № 11.

<sup>17</sup> Pl. 83, Nos 2 et 3, et pl. 97, Nos 7 et 8.

<sup>18</sup> Pl. 97, № 9.

<sup>19</sup> *Ibid.*, № 11.

<sup>20</sup> Pl. 90, Nos 4 et 5.

<sup>21</sup> Pl. 88, № 6, et pl. 89, № 9.

<sup>22</sup> Pl. 94, № 10.

<sup>23</sup> Pl. 80, № 6 et pl. 92, № 2.

<sup>24</sup> Pl. 80, № 5.

<sup>25</sup> Pl. 71, Nos 2, 3 et 4, et pl. 96, № 5.

<sup>26</sup> Pl. 76, № 2, et pl. 100, № 4.

<sup>27</sup> Pl. 96, № 7.

<sup>28</sup> Pl. IX, № 7, et pl. 76, № 1.

<sup>29</sup> Pl. 71, Nos 5 et 6; pl. 88, № 9, et pl. 98, № 10.

<sup>30</sup> Pl. 93, № 12.

<sup>31</sup> Pl. 74, Nos 1 et 2.

les sceaux de Hallenberg<sup>1</sup>; celui de l'évêque de Paderborn, les sceaux de Neheim<sup>2</sup> et de Salzkotten<sup>3</sup>.

4<sup>o</sup> L'insigne du seigneur, placé dans le champ même du sceau, et non dans un écu. — Arnsberg<sup>4</sup> et Grevenstein<sup>5</sup> portent ainsi l'aigle des comtes d'Arnsberg; Bösingfeld<sup>6</sup>, l'étoile des Sternberg; Lünen<sup>7</sup>, le lion des la Mark; Osnabrück-Altstadt<sup>8</sup> et Neustadt<sup>9</sup>, la roue de ses évêques, etc.

5<sup>o</sup> Des insignes parlants, spéciaux à la ville. — Un hêtre (Buche) à Bocholt<sup>10</sup>; un livre (Buch) à Bochum<sup>11</sup>; un cerf (Hirsch) à Hirschberg<sup>12</sup>.

Sur un très grand nombre de sceaux, les murs ou les tours se combinent avec une autre figure. On les trouve réunis :

1<sup>o</sup> A l'image du Saint patron sur les sceaux de Beckum (buste de St Etienne)<sup>13</sup>, de Lichtenau (Vierge)<sup>14</sup>, de Vechta (tête de St Paul)<sup>15</sup>, de Willebadesen (St Vit)<sup>16</sup>, de Winterberg (buste de St Pierre)<sup>17</sup>.

Ils se combinent avec les clefs, insigne de St Pierre, sur les sceaux de Brilon<sup>18</sup>, Herford-Altstadt<sup>19</sup> et Neustadt<sup>20</sup>, Recklinghausen<sup>21</sup>.

2<sup>o</sup> A l'image du seigneur. — L'archevêque de Cologne figure ainsi sur les sceaux de Dorsten<sup>22</sup> et de Rüthen<sup>23</sup>; l'évêque de Paderborn sur ceux de Borgholz<sup>24</sup>, Peckelsheim<sup>25</sup> et Warburg<sup>26</sup>.

4<sup>o</sup> A l'insigne du seigneur. — La rose de Lippe charge les sceaux de

<sup>1</sup> Pl. 99, No 1.

<sup>2</sup> Pl. 77, Nos 5 et 6, et pl. 98, No 7.

<sup>3</sup> Pl. 78, Nos 1 et 2, et pl. 91, No 11.

<sup>4</sup> Pl. 67, No 6; pl. 82, No 1, et pl. 92, No 16.

<sup>5</sup> Pl. 84, No 11.

<sup>6</sup> Pl. 100, No 2. — Sternberg porte *d'azur*, à l'étoile *d'or*.

<sup>7</sup> Pl. 93, No 16, et pl. 97, No 6.

<sup>8</sup> Pl. 72, No 4; pl. 75, No 6, et pl. 85, No 6.

<sup>9</sup> Pl. 82, No 4, et pl. 85, Nos 1, 4 et 5. — Sur le deuxième de ces sceaux, la roue est enfermée dans un écu.

<sup>10</sup> Pl. 77, No 3, et pl. 87, Nos 2 et 3.

<sup>11</sup> Pl. 92, Nos 4 et 5.

<sup>12</sup> Pl. 91, No 8, et pl. 93, No 17.

<sup>13</sup> Pl. 97, No 2.

<sup>14</sup> Pl. 86, Nos 7 et 8.

<sup>15</sup> Pl. 72, No 1, et pl. 86, Nos 2 et 3.

<sup>16</sup> Pl. 81, No 2, et pl. 91, No 4.

<sup>17</sup> Pl. 97, No 13, et pl. 99, No 4.

<sup>18</sup> Pl. 66, Nos 1 et 2.

<sup>19</sup> Pl. 69, Nos 3 et 4, et pl. 91, Nos 2 et 3.

<sup>20</sup> Pl. 69, Nos 5 et 6, et pl. 91, No 1.

<sup>21</sup> Pl. 88, No 5, et pl. 96, No 6.

<sup>22</sup> Pl. 70, No 4, et pl. 88, No 7.

<sup>23</sup> Pl. 71, No 1.

<sup>24</sup> Pl. 79, No 8.

<sup>25</sup> Pl. 79, No 9 et pl. 91, No 6.

<sup>26</sup> Altstadt: pl. 76, Nos 4 et 5. — Neustadt: pl. 76, No 3, et pl. 98, No 1.

Blomberg<sup>1</sup>, Detmold<sup>2</sup> et Lippstadt<sup>3</sup>; le lion issant des anciennes armes de la Mark, ceux de Hamm<sup>4</sup>; la croix de Paderborn, celui de Driburg<sup>5</sup>; la roue d'Os-nabrück, celui de Wiedenbrück<sup>6</sup>.

5<sup>o</sup> Aux armes du seigneur. — L'écu d'Arnsberg se rencontre ainsi à Rit-berg<sup>7</sup>, celui de Bentheim à Schüttorf<sup>8</sup>, celui de Brakel à Brakel<sup>9</sup>, celui de Büren à Büren<sup>10</sup> et à Wünnenberg<sup>11</sup>, celui de Lippe à Lemgo<sup>12</sup>, celui de la Mark à Plettenberg<sup>13</sup>, celui de Wittgenstein à Laasphe<sup>14</sup>.

Les exemples de combinaisons triples sont beaucoup plus rares. A Dringen-berg apparaît sous une porte l'image en buste de l'évêque de Paderborn, chargé sur la poitrine de l'écu de Lippe<sup>15</sup>. A Lübbeke, la porte, sous laquelle se montre l'évêque Folquin de Schwalenberg, est surmonté de l'écu des Schwalen-berg<sup>16</sup>. Les sceaux d'Ahlen montrent une anguille (Aal) sous la porte et St-Bar-thelemy au-dessus<sup>17</sup>. A Siegen, l'écu de Nassau se trouve placé dans l'ouverture de la porte, tandis que l'archevêque de Cologne surmonte les créneaux<sup>18</sup>. Le sceau de Lüdenscheid est coupé par la fasce échiquetée de la Mark: au-dessous s'étend une muraille, au dessus se dresse l'image de St-Médard<sup>19</sup>. Un cor, insigne par-lant (Horn) et la rose de Lippe accompagnent une porte sur le sceau de Horn<sup>20</sup>.

Dans un très petit nombre de cas, les combinaisons ne renferment pas de murs ou de portes. A Eversberg, on trouve un sanglier (Eber) et l'écu des comtes d'Arnsberg<sup>21</sup>. A Korbach, l'image en buste de St-Kilian sort d'une demi-étoile, empruntée aux armes des Waldeck, et qui remplit toute la moitié en-férieure du sceau<sup>22</sup>. A Nordhorn, un cor s'étale sur un semis de boules, armes des Bentheim<sup>23</sup>. A Kamen, la fasce échiquetée de la Mark surmonte une roue de moulin (Kammrad)<sup>24</sup>.

<sup>1</sup> Pl. 74, № 6; pl. 90, № 10, et pl. 98, № 4. — La rose pourrait également être consi-dérée ici comme insigne parlant.

<sup>2</sup> Pl. 98, № 5.

<sup>3</sup> Pl. 68, Nos 4, 5 et 6.

<sup>4</sup> Pl. 70, Nos 5 et 6.

<sup>5</sup> Pl. 81, № 1.

<sup>6</sup> Pl. 74, № 5, et pl. 85, № 2.

<sup>7</sup> Pl. 67, № 5.

<sup>8</sup> Pl. 80, № 2, et pl. 94, Nos 7 et 8.

<sup>9</sup> Pl. 67, № 4; pl. 79, Nos 4, 5 et 6, et pl. 97, № 1.

<sup>10</sup> Pl. 67, № 3; pl. 83, № 8, et pl. 91, № 15.

<sup>11</sup> Pl. 83, № 6.

<sup>12</sup> Pl. 68, № 1.

<sup>13</sup> Pl. 92, № 10.

<sup>14</sup> Pl. 88, № 8.

<sup>15</sup> Pl. 75, № 5.

<sup>16</sup> Pl. 74, Nos 3 et 4.

<sup>17</sup> Pl. 77, № 2, et pl. 87, Nos 10 et 11.

<sup>18</sup> Pl. 72, Nos 5 et 6, et pl. 86, Nos 2 et 5.

<sup>19</sup> Pl. 96, № 4.

<sup>20</sup> Pl. 68, Nos 2 et 3, et pl. 98, № 3.

<sup>21</sup> Pl. 93, № 11.

<sup>22</sup> Pl. 78, Nos 3 et 4, et pl. 98, № 8.

<sup>23</sup> Pl. 83, № 7.

<sup>24</sup> Pl. 73, Nos 5 et 6; pl. 93, Nos 1 à 4, et pl. 97, № 3.

Lorsque deux seigneurs différents exercent leur condominium sur une même ville, cette situation se réflète assez fréquemment sur le sceau. Ceux de Marsberg<sup>1</sup> et de Waldeck montrent, côté à côté, l'archevêque de Cologne et l'abbé de Corvey; ceux de Geseke<sup>2</sup> et de Salzkotten<sup>3</sup>, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Paderborn; celui de Volemarsen, l'archevêque de Cologne et le comte de Waldeck<sup>4</sup>, celui de Beverungen, l'archevêque de Cologne et St-Vit, patron de l'abbaye de Corvey<sup>5</sup>; ceux d'Hümmling<sup>6</sup> et de Vreden<sup>7</sup>, St-Pierre et St-Paul, patrons des diocèses de Cologne et de Münster; celui de Lügde, la croix ancrée de Pyrmont et la clef de St-Pierre<sup>8</sup>; ceux de Petershagen, les clefs de Minden et le *Nesselblatt* de Schaumburg<sup>9</sup>.

Le *Wappensiegel* est peu répandu: tout le recueil n'en offre qu'une vingtaine d'exemples. Le plus ancien est fourni par la ville de Seelbach, qui porte ainsi, en 1288, un écu à la bande de trois losanges<sup>10</sup>. En 1341 sur le sceau de Borgentreich figure l'écu à la croix de Paderborn<sup>11</sup>; en 1386 sur celui de Rheine, un écu à la fasce chargée de trois étoiles<sup>12</sup>; en 1403 sur celui de Rheda, l'écu au lion des dynastes de ce nom<sup>13</sup>, etc. La plupart ne remontent donc qu'aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Parmi ces écus, un certain nombre ne sont autres que ceux des seigneurs. Ahaus<sup>14</sup> et Hörde<sup>15</sup> montrent respectivement l'écartelé d'Ahaus et les boules de Bentheim; Balve<sup>16</sup> et Meschede<sup>17</sup> portent parti: au 1<sup>er</sup> une demi croix (Cologne); au 2<sup>e</sup> une demi aigle (Arnsberg). A Stadlon, au dessus des trois fasces des sires de Lon figurent, non trois oiseaux, mais trois têtes de St-Paul, patron du diocèse de Münster<sup>18</sup>.

Les armes du seigneur subissent parfois quelque modification. Altena porte la fasce échiquetée de la Mark surmontée d'une St-Catherine<sup>19</sup>; Breckerfeld, la même pièce surmontée d'une fleur de lys<sup>20</sup>; Werne, la fasce de Münster surmontée d'un St-Christofle<sup>21</sup>, Verden, une demi roue<sup>22</sup>, etc.

<sup>1</sup> Pl. 66, № 3, et pl. 91, № 5.

<sup>2</sup> Pl. 66, № 4.

<sup>3</sup> Pl. 100, № 3.

<sup>4</sup> Pl. 66, № 6.

<sup>5</sup> Pl. 82, № 2.

<sup>6</sup> Pl. 99, № 8.

<sup>7</sup> Pl. 77, № 4; pl. 84, № 12, et pl. 87, Nos 7 et 8.

<sup>8</sup> Pl. 81, Nos 5 à 9, et pl. 95, № 1. — Pyrmont porte *d'or*, à la croix ancrée de gueules.

<sup>9</sup> Pl. 89, Nos 10 et 11.

<sup>10</sup> Pl. 92, № 6.

<sup>11</sup> Pl. 79, № 10. — Cf. pl. 86, № 13.

<sup>12</sup> Pl. 79, № 11. — Cf. *Ibid.*, № 12.

<sup>13</sup> Pl. 80, № 7. — Rheda porte *d'argent*, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

<sup>14</sup> Pl. 86, № 12, et pl. 97, № 7.

<sup>15</sup> Pl. 93, № 7.

<sup>16</sup> Pl. 92, № 15.

<sup>17</sup> Pl. 93, № 15.

<sup>18</sup> Pl. 75, № 4.

<sup>19</sup> Pl. 97, № 12.

<sup>20</sup> Pl. 93, № 5.

<sup>21</sup> Pl. 86, № 11.

<sup>22</sup> Pl. 92, № 1.

Bevergern porte une tête de castor (Biber)<sup>1</sup>; Freudenberg, un château<sup>2</sup>; Ferndorf, un cor<sup>3</sup>; Hilchenbach, un loup<sup>4</sup>; etc.

L'unique exemple de *Hempsiegel* est fourni par le sceau de Berleburg, en 1334; il porte un heaume de face surmonté d'un cercle garni de plumes (?), cimier de Wittgenstein<sup>5</sup>.

Parmi toutes les villes dont nous venons de parler, un certain nombre ont fait successivement usage de plusieurs sceaux. Dortmund en a compté neuf; Geseke, Kamen, Lügde, sept; Attendorn, six; Brakel, Lübbeke, Münster, Osnabrück-Altstadt, six; etc. En général tous reproduisent le même type, mais cette règle n'est pas absolue; les changements de souveraineté, notamment, ont parfois amené des changements de sceaux.

A Geseke, le plus ancien sceau, remontant à 1237, ne montre que des murs, accompagnés des clefs de St-Pierre<sup>6</sup>; en 1265, un deuxième sceau offre les portraits de l'évêque de Paderborn et de l'archevêque de Cologne<sup>7</sup>; l'archevêque figure seul sur un troisième sceau, en 1283<sup>8</sup>; en 1350 enfin, il est supplanté par l'image de St-Pierre<sup>9</sup>.

Sur le premier sceau de Salzkotten, en 1264, sont représentés l'évêque de Paderborn et l'archevêque de Cologne<sup>10</sup>; à partir de 1298, on ne voit plus que l'évêque<sup>11</sup>.

Halter scelle, à l'origine (1445) avec l'image de St-Paul, patron de diocèse<sup>12</sup>; on y substitue, en 1486, le buste du pape St-Sixte, placé au dessus de l'écu du seigneur<sup>13</sup>. A Attendorn, St-Jean-Baptiste<sup>14</sup> succède également en 1393 au prince des Apôtres<sup>15</sup> dont l'effigie ornait le sceau de 1255.

Les sceaux secrets, employés assez souvent comme contre-sceaux, apparaissent dès 1270<sup>16</sup>. Ils présentent à Borgentreich, un écu à la croix<sup>17</sup>; à Brilon, un buste de St-Pierre<sup>18</sup>; à Detmold, une rose<sup>19</sup>; à Dortmund, une

<sup>1</sup> Pl. 86, № 10, et pl. 97, № 14.

<sup>2</sup> Pl. 92, № 11.

<sup>3</sup> Pl. 92, № 7.

<sup>4</sup> Pl. 93, № 10.

<sup>5</sup> Pl. 92, № 8.

<sup>6</sup> Pl. 82, № 8.

<sup>7</sup> Pl. 66, № 4.

<sup>8</sup> Pl. 66, № 5.

<sup>9</sup> Pl. 70, № 3.

<sup>10</sup> Pl. 100, № 3.

<sup>11</sup> Pl. 78, Nos 1 et 2; et pl. 91, № 11.

<sup>12</sup> Pl. 70, № 1; et Pl. 87, № 13.

<sup>13</sup> Pl. 86, № 6.

<sup>14</sup> Pl. 88, № 4, et pl. 98, № 9.

<sup>15</sup> Pl. 71, № 2.

<sup>16</sup> Sceau secret de Dortmund. — Pl. 84, № 1.

<sup>17</sup> Pl. 79, № 10, et pl. 86, № 13.

<sup>18</sup> Pl. 76, № 6, et pl. 97, № 10.

<sup>19</sup> Pl. 98, № 6.

aigle<sup>1</sup>; à Koesfeld, une tête de vache<sup>2</sup>; à Lemgo<sup>3</sup> et à Lippstadt<sup>4</sup>, une rose; à Minden, deux clefs adossées<sup>5</sup>; à Münster, la tête de St-Paul<sup>6</sup>; à Soest, l'image de St-Patrocle<sup>7</sup>, etc.

\* \* \*

S'il ne fallait donner une limite à cette étude déjà bien longue, les *Sceaux Westphaliens du Moyen-Age* offririaient encore matière à de nombreuses observations. Nous en avons dit assez cependant pour montrer l'intérêt capital de l'ouvrage. On ne peut, en fermant le livre, que formuler un souhait: c'est de voir toutes les provinces de l'Empire allemand entreprendre la publication d'un semblable recueil.

## Heraldisches aus dem k. k. Statthalterei-Archiv in Innsbruck.

Von Friedr. Hegi.

Die historische Bedeutung der nachfolgenden Ehrungen liegt darin, dass sie typische Beispiele bilden für die Bestrebungen der habsburgischen Fürsten, die Eidgenossen dem Reich zu erhalten und dem habsburgischen Interesse dienstbar zu machen. Bedauerlich ist dabei nur, dass wir zur Zeit nicht im stande sind, die Namen der (in Nr. 1 und 2) mit Wappen Beschenkten zu eruieren. Vielleicht kann hier ein geehrter Leser helfen!

1. König Maximilian ersucht den Erzbischof Berthold von Mainz, Erzkanzler des Reichs, zwei verdienten Eidgenossen je einen Wappenbrief auszustellen. Kaufbeuren, 19. Juni 1496.

Maximilian von gots gnaden romischer kunig etc.

Erwirdiger, lieber neue vnd curfurst. Vnnser getrewer Heinrich Lüti<sup>8</sup> wirdet deiner liebe z wey wappen anzeigen, zweyen Eidtgenossen zu gehorig; vnd dieweil vnns diselben zwo personen ieczund in der Eidtgenossenschafft zü vnnserm furnemen wol erschiessen, begern wir an dein lieb mit sonderm ernst, du wellest in diselben zwen wappenbrief furderlichen fertigen vnd dauon kein gellt nemmen lassen. Daran tüt vns dein lieb güt gefallen.

<sup>1</sup> Pl. 84, Nos 1 à 6.

<sup>2</sup> Pl. 87, Nos 14 et 15; pl. 97, No 4.

<sup>3</sup> Pl. 74, No 8, et pl. 98, No 11.

<sup>4</sup> Pl. 74, No 7.

<sup>5</sup> Pl. 85, No 15, et pl. 89, Nos 12 et 13.

<sup>6</sup> Pl. 84, Nos 7 à 10.

<sup>7</sup> Pl. 89, No 4.

<sup>8</sup> „der furwar enndlich vnd wol dient vnd genåmd ist allen personen“, schreibt W. v. Diesbach an Maximilian, 15. Aug. 1496. (Max. XIV. 94). Lüti, der wie andere königliche Diener, Konstans und Götz Keller v. Schleitheim, Mang Töning, Jörg Sporer aus Schaffhausen stammt, agitierte vor dem Schwabenkrieg besonders lebhaft für Kaiser und Reich. Zwei Briefe von ihm s. Max. (1494) 106, und (1495) 72.